

DESCRIPTION DU PROCESS DE RENOUELEMENT DES BOURSES HORS CÔTE

La plateforme comporte trois (3) espaces :

- espace élève/ étudiant ;
- espace établissement ;
- espace ambassade.



❖ ESPACE ETUDIANT

L'étudiant vient sur la plate-forme via le lien « dobmfp.com » et effectue sa demande de renouvellement de bourses hors Côte d'Ivoire. Il clique soit sur l'option 1 ou sur l'option 2.

Option 1 : bourses => bourses hors Côte d'Ivoire => Renouvellement de bourses hors Côte d'Ivoire.

Option 2 : Cliquer sur espace élève / Etudiant => bourses hors Côte d'Ivoire.

Il entre dans son espace et verra, sur le côté droit, un formulaire de connexion. Il clique sur le bouton bourses hors Côte d'Ivoire et voit apparaître le formulaire de renouvellement de bourses hors Côte d'Ivoire qu'il doit renseigner.

Une fois renseigné, le formulaire est transféré à son encadreur pédagogique ou à la scolarité de son établissement par mail suivant l'adresse e-mail que l'étudiant aura indiqué à cet effet.

Au même moment, le responsable du service étudiants de l'ambassade (dans l'espace ambassade) reçoit une notification pour lui signifier que l'étudiant vient d'opérer une demande de renouvellement de sa bourse.

Cela permet au gestionnaire des bourses de l'ambassade de voir la demande faite par l'étudiant de sorte que, si l'établissement accuse un retard dans le traitement du dossier de l'étudiant, celui-ci puisse être interpellé.

L'étudiant, une fois la demande effectuée, aura systématiquement un login et un mot de passe créés dans son espace à l'effet de suivre à chaque étape ou niveau de l'évolution du traitement de son dossier. Il reçoit également des notifications par e-mail et dans son espace sur le traitement de son dossier et la décision de la Commission Nationale de Renouvellement (après commission).

❖ ESPACE ETABLISSEMENT

Dans le mail adressé à l'encadreur, il lui a signifié qu'il dispose de 48 heures pour donner son appréciation sur le travail et la conduite de l'étudiant (un lien est disponible dans le mail à cet effet). Après quoi il clique sur le bouton « **transférer** » et aussitôt fait, ledit formulaire est transféré dans l'espace de l'ambassade.

❖ ESPACE AMBASSADE

Le gestionnaire des bourses de l'ambassade reçoit dans son espace toutes les demandes de renouvellement de bourse des étudiants du pays après avis et appréciations des chefs d'établissements.

Le responsable du service étudiant donne un avis motivé sur chaque demande de renouvellement.

La demande visée est automatiquement récupérée par la BOBM pour traitement.

❖ ESPACE DOBM

La DOBM publie les résultats de la Commission Nationale de Renouvellement de Bourses dans l'espace des étudiants, sur le site « dobmfp.com ».

